



Grand Orb

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN LANGUEDOC

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA
QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS
ET ASSIMILES

ANNEE 2017

Rapport établi conformément à la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et au décret d'application n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

I.	PRESENTATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND ORB	1
	LE TERRITOIRE	1
	POPULATION	2
II.	ORGANISATION DU SERVICE GRAND ORB ENVIRONNEMENT	3
	ORGANISATION DU SERVICE	3
	Les équipements	3
	Le parc de véhicules	3
	Les infrastructures	3
	LA COLLECTE	6
	Les ordures ménagères et le tri sélectif	6
	Le verre	6
	Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)	6
	La Fréquence de la collecte :	6
	LE TRAITEMENT DES DECHETS	6
	Les ordures ménagères résiduelles :	6
	La Collecte sélective :	6
	Le verre	7
	Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)	7
	Les Déchèteries :	7
	INVESTISSEMENTS / PARC MATERIEL	9
	L'achat de véhicules électriques :	9
	La modernisation de l'équipement de transport et de l'atelier de mécanique :	9
III.	INDICATEURS TECHNIQUES ET PERFORMANCES	10
IV.	LES ACTIONS DE PREVENTION	11
	UNE politique de développement durable	11
	Le plan local de prévention des déchets assimilés (PLPDMA)	11
	Un plan d'action développement durable	11

TABLE DES MATIÈRES

La communication	12
La sensibilisation	12
Les scolaires	12
Le grand public	13
Les agents de la collectivité	13
La valorisation des déchets	14
La promotion du compostage	14
Une nouvelle filière de tri en déchetterie	14
La Candidature à l'appel d'offre programme national pour l'alimentation	15
V. ETATS FINANCIERS	16
VI. PERSPECTIVES POUR 2018	21

I. PRESENTATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND ORB

LE TERRITOIRE

Située au cœur du territoire rural et montagneux des Hauts Cantons Héraultais dans le nord-ouest du département de l'Hérault, la Communauté de Communes Grand Orb regroupe 24 communes d'une population totale de 21 000 habitants. Cette communauté nouvellement créée au 1^{er} Janvier 2014 résulte de la fusion de 3 petites communauté de Communes et de 3 communes isolées dont Bédarieux, sa ville centre.

Cette région s'est développée principalement le long de la vallée de l'Orb au pied des Cévennes où nous retrouvons les principales communes du territoire à savoir : Bédarieux, Lamalou-Les-Bains, Hérépian, la Tour sur Orb et le Bousquet d'Orb. La majeure partie de cette communauté s'inscrit dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles regroupant 100 communes de l'Ouest-Hérault.

Bédarieux est la ville centre de ce bassin de vie et représente à elle-seule 6 453 habitants. Elle est située à 30 minutes de Béziers et à 1h10 de Montpellier.

Malgré les difficultés économiques et sociales, Grand Orb se caractérise par sa vitalité, son dynamisme et son inventivité. Ce territoire est, aujourd'hui, totalement autonome en énergies renouvelables grâce à ses installations éoliennes, à ses barrages hydrauliques et ses parcs photovoltaïques.



Unique par sa notoriété en matière de santé et de thermalisme, avec des entreprises de renommée internationale : les Laboratoires Pierre Fabre et son centre thermal d'Avène pour la dermocosmétique, la Chaîne thermale du Soleil à Lamalou-les-Bains spécialisée dans le traitement des rhumatismes et des maladies neurologiques, la clinique STER, numéro 1 français dans la prise en charge en rééducation des affections Grands brûlés.

Cette vitalité économique trouve aussi sa traduction avec des entreprises comme Paul Boyé Technologies, un des leaders mondiaux dans la fabrication de vêtements de protection haute technologie pour la défense et la sécurité civile, et la Vernière, reconnue meilleure eau minérale gazeuse naturelle au monde.

RAPPORT ANNUEL - 2017

C'est autour de ces quelques entreprises florissantes et de ses atouts environnementaux que Grand Orb essaye d'insuffler une politique ambitieuse de relance économique et faire de cette communauté un territoire riche et équilibré, respectueux de son environnement et des hommes et femmes qui y habitent.

POPULATION



D'une superficie de 460 km², la Communauté de Communes Grand Orb est composée comme suit :

Commune	Pop.	Commune	Pop.	Commune	Pop.
Les Aires	598	Combes	344	Le Poujol sur Orb	1046
Avène	299	Dio et Valquières	148	Le Pradal	304
Bédarieux	6108	Graissessac	679	Saint Etienne Estréchoix	269
Brenas	50	Hérépian	1519	Saint Génès de Varsenal	203
Le Bousquet d'Orb	1580	Joncels	306	Saint Gervais sur Mare	859
Camplong	238	Lunas	658	Taussac la Billière	443
Ceilhes et Rocozels	311	Pézènes les Mines	245	La Tour sur Orb	1271
Carlencas et Levas	127	Lamalou les Bains	2610	Villemagne l'Argentière	452

Les données de population sont issues du recensement de 2014.

II. ORGANISATION DU SERVICE GRAND ORB ENVIRONNEMENT

ORGANISATION DU SERVICE

Compétente en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, la Communauté de communes Grand Orb dispose depuis sa création en 2014 d'un service de collecte géré en régie. Ce service est intercommunal depuis de nombreuses années, en effet, il était auparavant géré par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (Sictom) de la Haute Vallée de l'Orb.

Le service de collecte nommé « Grand Orb Environnement » est composé d'un peu plus de 35 agents répartis sur les missions de collecte, d'accueil en déchèteries, de transport des déchets et d'entretien du parc matériel. La gestion administrative du service est effectuée par 5 agents.



LES EQUIPEMENTS

Le lieu de garage des véhicules et les services administratifs sont installés dans un grand bâtiment situé au Fraïsse, sur la commune de la Tour sur Orb.

Une grande partie de la collecte des déchets est réalisée en régie, le traitement est réalisé entièrement par des prestataires (cf. détail dans les paragraphes suivants).

Le parc de véhicules

Le service dispose de :

- 6 camions bennes,
- 3 camions polybenne pour les transports de déchets
- 1 camion grue pour la collecte des bornes enterrées et des colonnes à verre,
- 4 tractopelle (2 en déchetterie et 2 aux quais de transfert) pour optimiser les bennes ;
- 30 bennes.

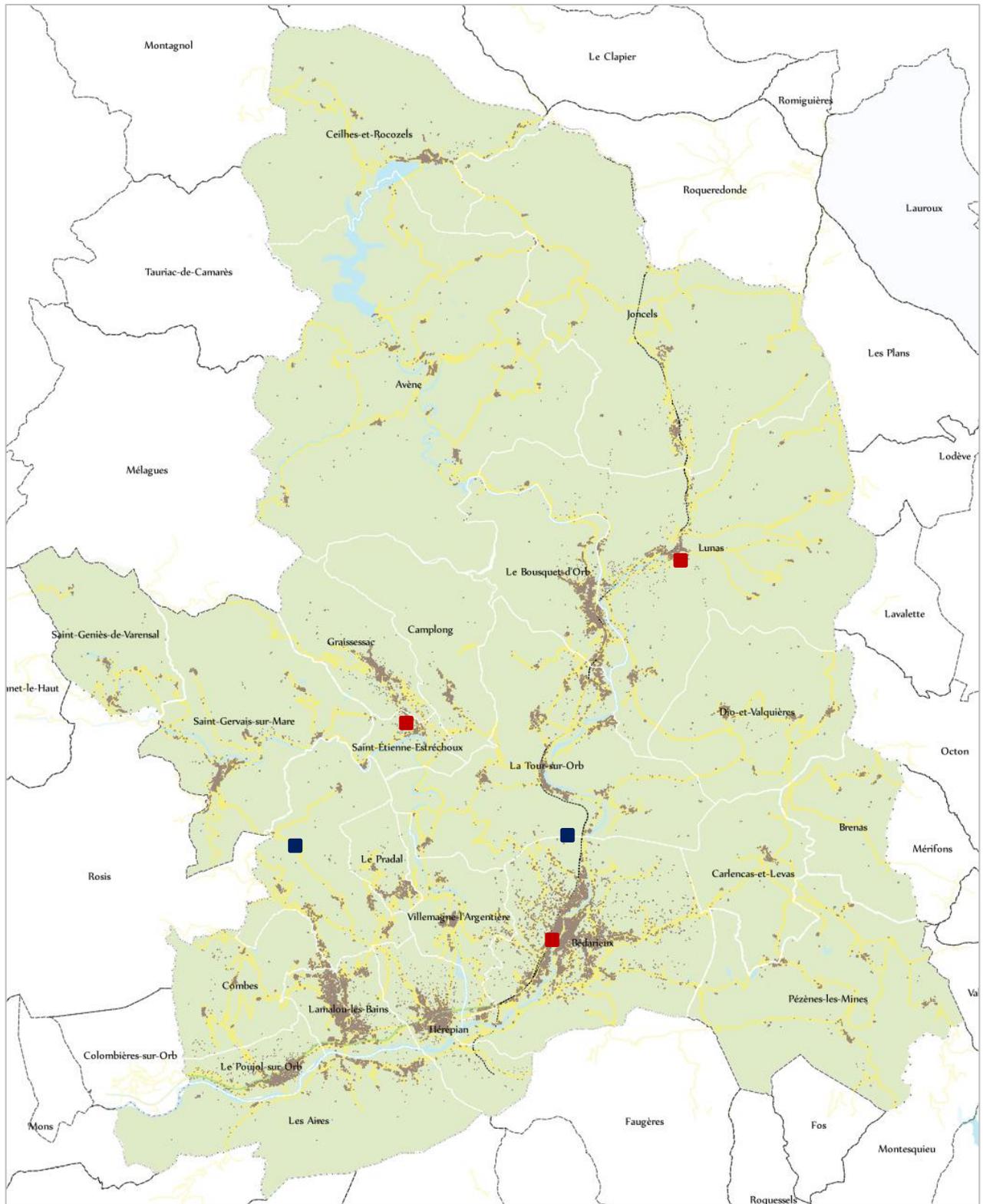


Les infrastructures

Le service dispose de deux quais de transfert : l'un à Taussac et l'autre au Fraïsse ;

RAPPORT ANNUEL - 2017

Le territoire est couvert par trois déchetteries situées à Bédarieux, Lunas et Saint Etienne d'Estrechoux. Elles accueillent gratuitement les particuliers (cf carte ci-dessous). Les entreprises et autres professionnels sont également accueillis sous réserve d'une inscription préalable et de la remise d'un ticket au gardien à chaque passage. Leur dépôt est limité à 1 m³ et 1 voyage par semaine.



■ Déchetteries ■ Quai de transfert

LA COLLECTE

Les ordures ménagères et le tri sélectif

Les déchets ménagers et les emballages recyclables sont collectés en régie. Le dispositif de collecte le plus fréquent est le conteneur individuel en porte à porte ou en point de regroupement de bacs (environ 20 000 bacs en place).

Les ordures ménagères sont collectées dans des conteneurs à couvercle bordeaux et le tri sélectif dans des bacs jaunes.

Le verre

Le verre est également collecté en régie dans les 160 colonnes d'apport volontaire mises en place à des endroits stratégiques dans chaque commune.

Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)

Une vingtaine de bornes TLC accueillant le textile, le linge et les chaussures sont installées sur le territoire.

La Fréquence de la collecte :

Le territoire est couvert par 27 tournées hebdomadaires (17 pour les OM et 10 pour le tri). Elles sont effectuées du lundi au samedi de 5h à 12h.

- 1 collecte hebdomadaire des bacs individuels d'ordures ménagères (OM) ;
- 1 collecte hebdomadaire des bacs individuels de tri sélectif ;
- 2 à 4 collectes hebdomadaires des bacs collectifs d'OM et des bornes enterrées ;
- 1 collecte hebdomadaire des bacs collectifs de tri ;
- Collecte des colonnes à verre selon un planning annuel et à la demande (périodicité variant d'une collecte toutes les 3 semaines à 2 fois par an).

Nb : les bacs individuels sont collectés en point de regroupement définis par Grand Orb Environnement.

LE TRAITEMENT DES DECHETS

Les ordures ménagères résiduelles :

Les déchets ménagers collectés en camion benne sont acheminés vers le quai de transfert de Taussac-la-Billièrre et sont stockés dans des bennes de 35m³. Ces bennes sont ensuite transportées, quotidiennement, en régie, vers une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Lambert à Narbonne (11) exploitée par SUEZ.

La Collecte sélective :

La collecte sélective des emballages a été mise en place en 2003 sur le territoire de Grand Orb. Elle est réalisée en porte à porte et chaque foyer est doté d'un bac de tri individuel, sauf les immeubles qui disposent de bacs collectifs et certains quartiers qui disposent de conteneurs enterrés.

RAPPORT ANNUEL - 2017

Les matériaux issus de la collecte sélective sont également acheminés vers un quai de transfert (Taussac-la-Billière ou La Tour sur Orb), le titulaire du marché de transport-tri des emballages ménagers est chargé du transport vers le centre de tri de Lansargues (34), exploité par DELTA Recyclage (groupe PAPREC).

Les déchets issus de la collecte sélective sont traités conformément à la réglementation et en suivant les filières de recyclage.

Le verre

La collecte est réalisée en régie par le camion grue et directement apportée chez le prestataire « Oi-manufacturing » à Maureilhan (34).

La Ligue contre le cancer de l'Hérault est partenaire de cette collecte, et perçoit 3€ par tonne de verre triée par les habitants. En 2017, € ont été reversés par Grand Orb à la Ligue.



Les TLC (Textile, Linge et Chaussure)

Les colonnes à vêtements disposés sur le territoire sont majoritairement gérées par le Relais 81 qui a conventionné avec Grand Orb. Après leurs collectes, les vêtements sont d'abord stockés pour réguler la production car la collecte est deux fois plus importante en été qu'en hiver. Une pesée puis un premier tri pour nos boutiques est effectuée, ensuite les textiles sont regroupés à la main par matières. Les vêtements sont ensuite soit revendus à bas prix, soit utilisés en chiffon.

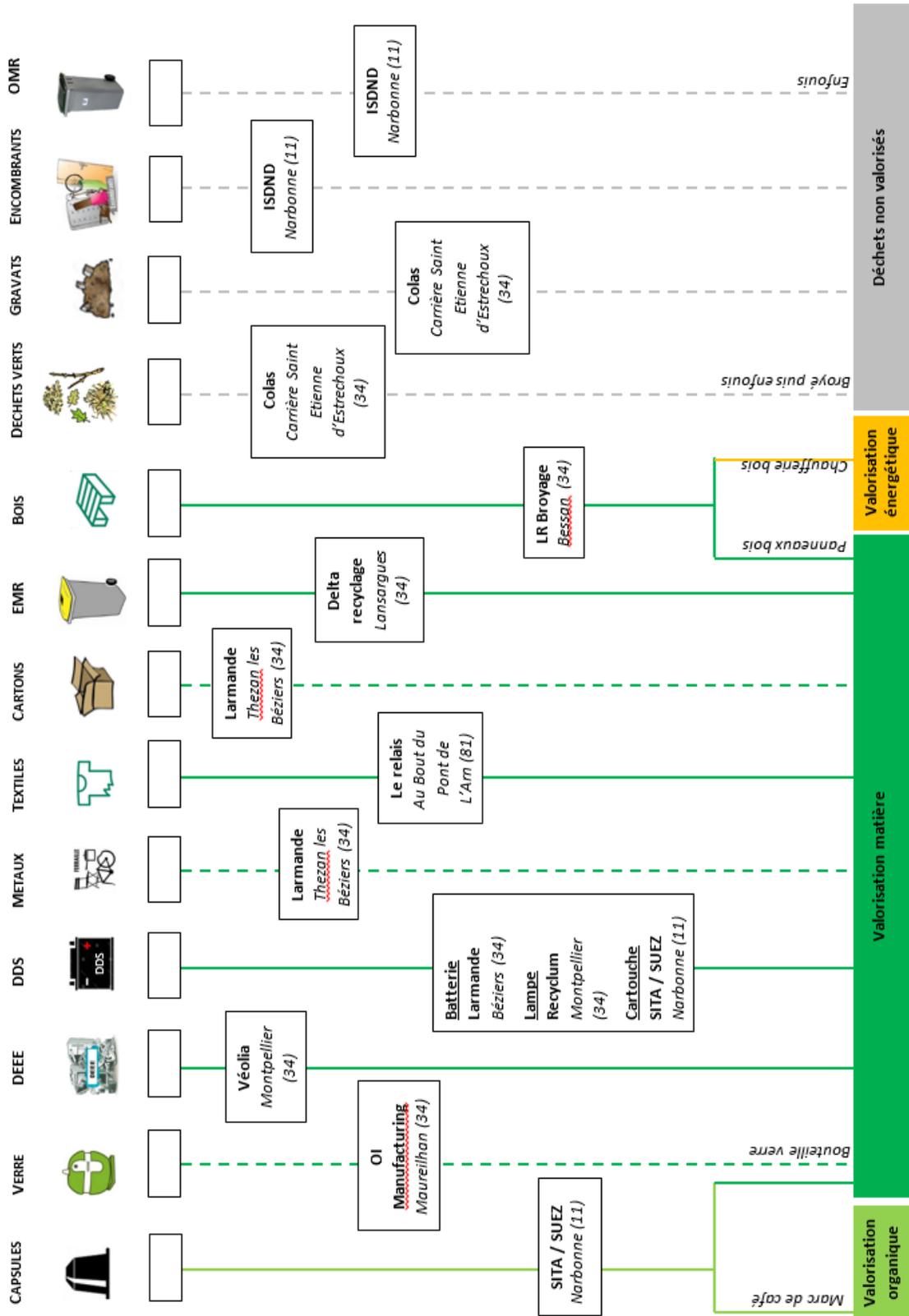
Les Déchèteries :

La filière bois : Actuellement, le bois, qu'il soit traité ou non, est collecté en mélange dans la même benne, puis traité par la société LR Broyage, installée à Thezan-les-Béziers. La CCGO souhaite mettre en place un marché pour valoriser séparément le bois traité, du bois non traité. Dans le cadre du projet d'extension de la déchèterie de Bédarieux cette dernière pourrait accueillir un conteneur pour la récupération des bois non traités.

La filière meuble : Les encombrants sont les déchets les plus collectés en déchèterie. Afin de réduire le volume, et d'augmenter le réemploi, une benne Eco-mobilier a été installée en décembre 2017 dans les déchèteries de Bédarieux et de Lunas. La déchèterie de Saint-Etienne est trop étroite pour accueillir une nouvelle benne, en outre les volumes récoltés sont relativement faibles.

Le schéma suivant synthétise le mode de collecte et de traitement part type de déchet.

RAPPORT ANNUEL - 2017



LEGENDE

--- Collecte et transport assuré par la Communauté de communes Grand Orb en régie

— Collecte et transport assuré par le prestataire

INVESTISSEMENTS / PARC MATERIEL

L'achat de véhicules électriques :

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles ayant été lauréat de l'appel à projets TEPCV¹, les communes regroupées au sein de cette structure (102 communes sur 4 communautés de communes) ont bénéficié d'un groupement de commande pour l'acquisition de véhicules électriques. Ainsi, la Communauté de Communes Grand Orb s'est dotée de 2 véhicules : 1 utilitaire arrivé en Décembre 2017 et 1 citadine dont la livraison est prévue début 2018.

La modernisation de l'équipement de transport et de l'atelier de mécanique :

La Communauté de Communes Grand Orb a modernisé son service de transport de déchets avec l'acquisition d'un nouveau véhicule ampliroll (avec bras de manutention) pour les évacuations de bennes en déchèteries ou les transferts de déchets jusqu'aux exutoires référencés. Il s'agit d'un IVECO STRALYS 460 de 26 tonnes équipé d'un bras de manutention DALBY, arrivé en Mai 2017.

En termes de matériels, il a également été procédé à la remise à niveau de l'équipement de l'atelier mécanique avec l'acquisition d'une servante, d'une perceuse à colonne, d'armoires de rangement des pièces détachées... En effet, il était indispensable de revoir le niveau d'équipement pour bénéficier d'un atelier performant et réactif.

¹ Territoire à Energies Positives pour le Croissance Verte

III. INDICATEURS TECHNIQUES ET PERFORMANCES

	2016		2017	
	Pop° :	20667	Pop° :	20667
Flux	Tonnes	Kg par habitant	Tonnes	Kg par habitant
Ordures ménagères résiduelles	5242,38	253,66	5025,74	243,18
Emballages ménagers valorisés	1012,69	49,00	1007,48	48,75
Verre	722,12	34,94	741,62	35,88
Production annuelle - Ordures ménagères	6977,19	337,60	6774,84	327,81
Déchets verts	1098,20	53,14	1162,55	56,25
Fer	420,74	20,36	430,12	20,81
Cartons	410,62	19,87	419,84	20,31
Bois	898,64	43,48	1116,53	54,02
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	247,12	11,96	208,78	10,10
Textile, Linge, Chaussures	71,09	3,44	97,59	4,72
Encombrants	1782,50	86,25	1924,18	93,10
Gravats	1658,55	80,25	1613,45	78,07
Déchets Ménagers Spéciaux	35,68	1,73	40,29	1,95
Piles, accumulateurs	2,18	0,10	2,27	0,11
Production annuelle - déchets ménagers	6625,32	320,58	7015,6	339,44
Production annuelle globale	13602,51	658,18	13790,44	667,25

A titre de comparaison, pour 2016, la production communautaire des déchets concernés par les DMA² s'établissait à 658,18 kg/hab/an. Pour l'année 2017, cette production est arrêtée à 667,25 kg/hab/an ce qui montre une augmentation générale de la production de déchets.

Notons que cette augmentation concerne essentiellement les déchets apportés en déchèterie (+ 19 kg/hab/an). Il est intéressant de souligner que la production d'ordures ménagères baisse de 10 kg/ an/hab.

² Déchets Ménagers et Assimilés : ordures ménagères, emballages, verre et déchets collectés en déchetteries.

IV. LES ACTIONS DE PREVENTION

La Communauté de Communes Grand Orb souhaite s'engager pour atteindre les objectifs ambitieux de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Afin d'atteindre le cap de réduction des déchets fixé à -10% à l'horizon 2020 (par rapport à 2010). Plusieurs actions de prévention sont mises en œuvre.

UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le plan local de prévention des déchets assimilés (PLPDMA)

Le plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés est en cours de rédaction. Il fixera les objectifs à atteindre pour respecter le cap réglementaire ainsi que les actions envisagées pour y parvenir. Il sera établi pour une période de trois ans.



Un plan d'action développement durable

Par ailleurs, la Communauté de communes Grand Ob est engagée dans une politique de développement durable et a souhaité inscrire cette volonté politique à travers un plan d'action développement durable qui englobera le PLPDMA.

C'est pourquoi, la collectivité a répondu favorablement à la proposition du CPIE³ du Haut Languedoc de se lancer dans une DDmarche en Octobre 2017. Cette démarche vise à donner des outils en termes d'animation de réunions et de construction de plan d'actions pour bâtir un projet commun autour du développement

durable. Les premiers groupes de travail se réuniront dans le courant du 1^{er} trimestre 2018 avec, comme objectif, une adoption du programme d'actions en fin d'année.



³ Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

RAPPORT ANNUEL - 2017

LA COMMUNICATION

Chaque année un calendrier est distribué à chaque foyer du territoire. On y retrouve les jours de décalage de collecte lorsqu'il y a un jour férié ainsi que des messages relatifs à la prévention, le tri et la valorisation des déchets.



LA SENSIBILISATION

Les scolaires

En 2017, le service grand Orb environnement est intervenu au sein de quatre classes afin de sensibiliser les élèves à la gestion des déchets. Trois modules de 3h chacun ont été suivis par une centaine d'élève du CP au CM2. Ils ont pu aborder de manière ludique et participative le tri, les enjeux de la gestion des déchets ainsi que le devenir des déchets à travers le recyclage. Ces animations seront proposées gratuitement à l'ensemble des écoles du territoire en 2018.



RAPPORT ANNUEL - 2017

Le grand public

Grand Orb Environnement s'est impliqué lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets en organisant, en étroite collaboration avec le CPIE du Haut Languedoc, un atelier sur la fabrication « maison » de produits ménagers. Au total 15 personnes (soit le nombre maximum de places disponibles) ont pu participer à cet atelier.

Grand Orb Produits d'entretien écologiques : le fait main attire

Une action de sensibilisation organisée pour préserver l'environnement. Astuces.

La communauté de communes, via son service Environnement, mène régulièrement des actions de sensibilisation auprès des habitants sur la réduction des déchets, le développement durable et la préservation de l'environnement. Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, l'équipe de Grand Orb environnement a proposé un atelier gratuit de fabrication de produits d'entretien écologiques. Il était organisé en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Haut-Languedoc.

Des actions aussi pour les scolaires

Séverine Delacroix, animatrice au CPIE, intervenait pour cet atelier : « Chacun peut fabriquer ses produits d'entretien, tout en préservant l'environnement et son porte-monnaie. L'idée est de faire soi-même et de repartir avec ses produits prêts à l'emploi. Quelques ingrédients de base suffisent pour nettoyer efficacement toute la maison : savon noir, savon de Marseille, vinaigre blanc



■ L'équipe de Grand Orb Environnement a proposé un atelier de fabrication de produits.

et bicarbonate de soude. » Économiques et moins polluants, ces produits sont, de plus, fabriqués en un tour de main.

L'atelier a répondu aux attentes du public, venu nombreux pour ce premier rendez-vous. « C'est aussi un moment de partage, on se donne des astuces, on discute », confiait l'animatrice à l'issue de l'ate-

lier. Le service Environnement de Grand Orb organise également des actions de sensibilisation auprès des établissements scolaires sur le territoire. Roland Bascoül, vice-président en charge de Grand Orb environnement, confirme l'engagement de la communauté de communes dans ce domaine : « L'éducation à

l'environnement est un volet important de l'action de Grand Orb. Grâce à ces interventions, les élèves sont sensibilisés dès le plus jeune âge à des pratiques respectueuses de l'environnement. »

■ Plus d'informations : service environnement Grand Orb, lieu-dit Le Fraisse, à La Tour-sur-Orb. Tél. 04 67 23 76 66.



Les agents de la collectivité

Les agents communautaires sont les premiers ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets, Grand Orb Environnement a également convié une grande partie du personnel technique et administratif à participer à des ateliers sur la durée de vie des déchets, le tri ou le compostage dans le cadre de la semaine européenne des déchets.



LA VALORISATION DES DECHETS

La promotion du compostage

Grand Orb poursuit la vente de ces équipements au tarif de 20€ pièce avec l'objectif de réduire la quantité de déchets ménagers produite.

En 2017, Grand Orb Environnement a vendu 65 composteurs portant le nombre total de foyers équipés à environ 2000 unités.



En terme de réduction des déchets produits et compte tenu du fait que les biodéchets représentent environ 40% du poids de la poubelle bordeaux (ordures ménagères), nous estimons à environ 200 tonnes la quantité de déchets détournée de la collecte traditionnelle.

Une nouvelle filière de tri en déchetterie

Une nouvelle filière de tri des encombrants a été déployée en fin d'année sur les installations de Bédarieux et de Lunas. En effet, les usagers de ces 2 déchèteries ont, depuis le 1^{er} décembre, la possibilité de trier les DEA⁴ dans une benne spécifique.

La société agréée « Eco-Mobilier » récupère les bennes remplies, via son prestataire de collecte, et le traitement de ces déchets est financé par les éco-contributions réglées lors de l'achat initial.

Ces déchets d'ameublement auront une deuxième vie s'ils sont réutilisables ou seront démantelés pour une valorisation par matériau.



Le déploiement de cette nouvelle filière doit réduire considérablement les quantités d'encombrants dont le mode de valorisation est l'enfouissement.

⁴ Déchets d'Équipement et d'Ameublement : tables, chaises, literie, meubles...

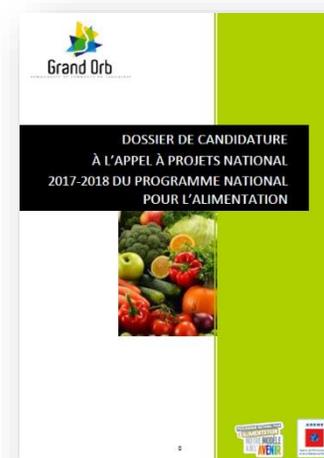
LA CANDIDATURE A L'APPEL D'OFFRE PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION

Grand Orb s'est positionné sur l'appel à projets porté par le tandem ADEME/DRAAF concernant l'alimentation. En effet, la lutte contre le gaspillage alimentaire est un des leviers en terme de prévention des déchets, notre candidature s'articule donc autour du « mieux manger, moins jeter ».

Le but de ce projet est de mener des actions auprès de trois publics différents : les scolaires, les collectivités à travers les restaurants collectifs scolaires ainsi que les personnes en difficultés (familles et résidant de l'ESAT de Saint Gervais sur Mare). Il est construit de manière collaborative avec plusieurs partenaires : le Parc du Haut Languedoc, le CPIE du Haut Languedoc et l'association locale Grandir Ensemble.

Ce projet multi-partenarial vise aussi à lancer une dynamique de territoire et créer un réseau d'acteurs en vue de développer de nouvelles actions autour de l'alimentation, des circuits courts et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Si le projet est retenu il sera mis en œuvre sur l'année 2018-2019.



V. ETATS FINANCIERS

1) Dépenses de fonctionnement 2017

1-1) Dépenses globales par secteur d'activités

En 2017, Grand Orb a saisi ses informations de coûts sur une matrice permettant des synthèses de données par l'Ademe appelée Compta-Coût.

Cette matrice nous a permis de déterminer la répartition des coûts par catégorie d'activités :

45% Ordures ménagères

26 % Tri des emballages et du verre

29% déchèterie

Dépenses de fonctionnement	2017
OM : traitement	1 450 306,13
TRI : transport / traitement	837 954,66
Déchèteries	934 641,72
TOTAL	3 222 902,51 €

RAPPORT ANNUEL - 2017

1.2. Coût du transport / traitement par secteur et opérateur :

Dépenses transport / traitement	2017
Ordures ménagères - Traitement	512 573,14
Tri des emballages – Transport, conditionnement et tri	198 760,34
Déchèteries – Transport et traitement des déchets	373 043,94
Sous-total Prestataires	1 084 377,42

Les prestations réalisées par les entreprises privées :

- Traitement des ordures ménagères sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Lambert à Narbonne (11) exploitée par SUEZ.
- Transport, conditionnement et tri des emballages recyclables dans le cadre d'un marchés public de prestations fournitures et services avec la Société Delta Recyclage à Lansargues (34).
- Concernant les déchèteries :
 - traitement des encombrants sur l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Lambert à Narbonne (11) exploitée par SUEZ.
 - traitement des déchets verts et des gravats par l'entreprise Servant, dans le cadre d'un bail.
 - transport et traitement du bois par l'entreprise LR Broyage, sur son site de Bessan.
 - transport et traitement des Déchets Toxiques Ménagers par l'entreprise Triadis, agence de Villeneuve les Béziers.

1-3) Les charges de personnel :

En 2017, Grand Orb a employé l'équivalent de 36 agents à temps plein : 21 pour la collecte, 5 pour le transport, 5 pour les déchèteries et 5 pour l'administration.

Le total des charges de personnel s'élève à 1 378 948,29 €.

RAPPORT ANNUEL - 2017

2) Recettes de fonctionnement 2017

Le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et par différentes recettes et contributions d'éco-organismes :

- La Redevance Spéciale Incitative due par les entreprises et collectivités générant de grosses quantités de déchets,
- Les contributions des éco-organismes dans le cadre du soutien à la valorisation des déchets et à la communication,
- La valorisation directe de certains déchets comme le plastique, le verre, la ferraille...

Pour le financement du service, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est fixée à un taux de 12,02 %.

Montant annuel des recettes 2017 de Grand Orb Environnement : 3 326 373,76 €

Répartition des recettes de fonctionnement	Montant 2017
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	2 556 682,00
Remboursement emplois aidés	39 909,00
Reprise des matériaux et soutiens éco-organismes	232 623,90
Aides Eco-emballages/CITEO	167 590,89
Redevance Spéciale Incitative	261 255,65
Remboursement Ind. Journ. et charges	31 969,31
Vente composteurs	1 060,00
Conv utilisation quai Taussac et déch St Etienne	20 078,50
Divers	15 204,51
TOTAL	3 326 373,76 €

RAPPORT ANNUEL - 2017

Détail des reprises et soutiens par matériaux

Des recettes sont perçues grâce à la revente de certains déchets :

- Issus du tri dans les bacs jaunes (acier, aluminium, emballages, plastiques, journaux, magazines)
- Issus des colonnes à verre
- Issus des déchèteries (Fer, cartons, batteries)

Ces recettes sont aussi attribuées dans le cadre de soutien par les éco-organismes, comme le tri des déchets électriques et électronique et du mobilier en déchèterie.

Détail des reprises matériaux et soutiens	Montant
Acier, Aluminium, Emballages, Plastiques (RACHAT)	68 204,57
Journaux, magazines (RACHAT)	43 378,01
Verre (RACHAT)	21 191,27
Fer (RACHAT)	40 256,00
Cartons (RACHAT)	34 638,10
Batteries (RACHAT)	1 280,00
Déchets électriques et électroniques – (Soutien)	9 362,16
Ecomobilier – (Soutien)	14 313,79
TOTAL	232 623,90

Détail des aides ECO EMBALLAGES / CITEO

Détail des aides ECO EMBALLAGES / CITEO	Montant
Solde soutien à la tonne triée	13 175,28
Soutien annuel	154 415,61
TOTAL	167 590,89

Tous ces chiffres sont à prendre avec précaution car ils sont tributaires de la date d'encaissement des recettes et de la fluctuation des taux de reprises d'une année sur l'autre.

3) Investissements 2017

Les investissements principaux sur 2017 ont concerné l'achat de véhicules et de bennes, ainsi que le renouvellement du matériel de collecte.

- **Véhicules**
 - o Camion Iveco polybenne 26 tonnes avec bras : 134 724€
 - o Electronique embarquée : 4807,68
 - o Tractopelle : 15 000€
 - o Berlingo électrique : 17 447,16€
 - o Zoé véhicule électrique : 14 963,76€
 - o Camion-benne 12 tonnes : 137 665,20€
- **Bennes** : 29 593,20€
- **Equipement de collecte** (bacs) : 17 188,26€
- **Atelier mécanique** : 25 057,49€
(Valise diagnostic, tête de pont, nettoyeur haute pression, outils)
- **Déchèteries**
 - Etudes et relevés topographiques : 22 872€
 - Compacteur cartons : 20 646€

VI. PERSPECTIVES POUR 2018

Pour 2018, la Communauté de communes Grand Orb souhaite optimiser ses résultats et envisage des travaux dans ses déchèteries.

Collecte

Remplacement d'un camion-benne (petit gabarit) : lancer la consultation pour remplacer le camion-benne.

Remise à neuf du matériel urbain des bornes enterrées

Elaboration du Plan Local de Prévention des déchets : organiser une campagne de caractérisation des déchets d'ordures ménagères

Renouvellement des marchés de transport, de tri et de traitement des déchets

Déchèteries

Mise en conformité et modernisation des déchèteries : lancer les travaux pour les sites de Lunas et St Etienne Estrechoux, approfondir l'étude de faisabilité de l'extension de la déchèterie de Bédarieux.

Prévention - Communication - Animation

Broyage des déchets verts : mettre en place une convention de mise à disposition aux communes du broyeur à déchets verts appartenant à la Communauté de communes.

Projet gaspillage alimentaire : lancer les candidatures auprès des cantines scolaires et des écoles primaires du territoire.